

Lettre d'information

de l'Association des Riverains de la Maison d'Arrêt Saint-Michel et du Busca

Comité rédactionnel : membres du CA Directeur de Publication : Ch MARION

Numéro 9

Décembre 2016

Bonjour,

Nous espérons avoir plus d'informations de la part de la mairie de Toulouse concernant les 2 principaux dossiers que notre association défend depuis plus de 10 ans : le réaménagement de la place du Busca et l'avenir de la Prison St Michel. Cette brève lettre d'information propose un point sur ces dossiers en cette fin 2016.

Notre Assemblée Générale annuelle le 13 février 2016 sera l'occasion de développer ces 2 dossiers et de débattre du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) en cours d'étude et ses enjeux urbanistiques pour notre quartier.

En attente de vous retrouver nombreux à cette AG, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

A VOS AGENDAS

Assemblée Générale Annuelle de notre association

Lundi 13 février 2017 à 20 H15

Salle St Michel, 18 grande rue Saint-Michel

Notez-le dès aujourd'hui dans vos agendas

PLACE DU BUSCA : en TRAVAUX !!!

Les travaux des réseaux ont débuté fin octobre



Depuis des mois, nous demandions une réunion entre les services techniques municipaux et toutes les associations concernées par cet aménagement : Arpsm Busca, CQ St Michel, commerçants, locataires de l'immeuble riverains, Buscavenir, parents d'élèves.../ autour des "usages de la place" du Busca.

Une première réunion s'est tenue le 29 novembre avec pour la Mairie, 2 représentants de la démocratie locale, les techniciens chargés des travaux et du service développement commercial. L'architecte et les services de l'urbanisme étaient curieusement absents.

Nous le demandions que cette place soit une zone de rencontre (zone 20, avec priorité piétonne) afin notamment que l'on puisse si besoin installer des terrasses sur la place. Nous avons soulevé la question du matériau de la voie de circulation des voitures car ce qui est prévu c'est le même enrobé que dans les rues adjacentes. Ce n'est pas possible de

notre point de vue car non conformes aux recommandations du CERTU et à la charte accessibilité que le conseil communautaire vient d'approuver. Par ailleurs nous avons dans le quartier 4 rues en zone 20 traitées en enrobé et ça ne marche pas (il faut un matériau très différent et connoté mode doux pour que les automobilistes réalisent qu'ils ne sont pas prioritaires).

Les services nous ont présenté leurs arguments, mais nous les avons réfutés.

Bref, si la question n'a pas été tranchée, elle a été enregistrée d'autant que nous avons fait valoir une lettre de M. Lagleyze que nous avons interrogé sur le sujet, nous indiquant qu'il est d'accord pour un matériau différent, sans s'engager sur du pavé.

Il semble qu'il y ait un réel manque de coordination entre les services (conception et réalisation), et nous avons demandé à ce que les architectes soient présents pour assurer une cohérence dans la mise en œuvre du projet validé.

Nous avons noté que les arbres seraient sur tige et non en cépée, et que le mobilier urbain restait à choisir : d'un commun accord nous demandons un grand nombre de sièges, et une remise à plus tard d'éventuels jeux d'enfants.

Des prises d'eau et électricité devraient être installés en prévision d'éventuelles activités commerciales ou festives.

Une sanisette et des récupérateurs si possible enterrés seraient installés à proximité de la poche de stationnement au sud ouest de la place.

La discussion sur l'œuvre d'art reste ouverte et une fontaine à boire serait aussi souhaitée.

Une nouvelle réunion est prévue fin janvier.

Auditorium à la Prison St Michel : faisabilité technique d'un auditorium de 1900 non enterré.



L'étude de faisabilité technique, lancée fin 2015 et complétée cet été pour déterminer s'il était possible de construire un auditorium semi enterré à la prison St Michel. Les conclusions de cette étude communiquée au Maire de Toulouse confirment la faisabilité d'un auditorium de 1900 places non enterré !

M. Moudenc nous a confirmé cette information lors de l'inauguration du Marché St Michel le 10 décembre dernier. Il n'a pas voulu en dire plus en attendant de la confirmation écrite de la réponse de l'Etat sur les conclusions des récentes discussions entre la Ville de Toulouse, l'architecte des Bâtiments de France et le Préfet. Ces discussions intégreraient aussi un projet immobilier.

Sachant qu'un auditorium de 1900 places, c'est un bâtiment d'environ 20 m de hauteur et qu'il y a de l'eau à 6 m sous le niveau du sol, nous attendons de voir comment le Maire de Toulouse respectera ses engagements d'un espace vert public entre le Castelet et l'étoile de la

prison et le maintien de la visibilité des 5 branches du bâtiment des différents côté.

Nous espérons que le Maire de Toulouse obtiendra une réponse de l'Etat rapidement alors que 2017 sera une année électorale peu propice à de tels engagements.

Là aussi comme pour le Busca, il nous a été promis par M. le Maire des rencontres de travail entre techniciens et associations du quartier ; nous sommes dans l'attente.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour 2017, vous pouvez le faire par internet via un site sécurisé en cliquant ici : [ADHERER](#)

Ou en téléchargeant le [bulletin d'adhésion sur notre site](#)

Bonnes fêtes à toutes et à tous



[Association des Riverains de la Maison d'Arrêt Saint-Michel et du Busca - Toulouse](#)

18, rue du Gorp - 31400 TOULOUSE

Tél. 05 61 52 93 63 - Courriel : arpsm31-busca@laposte.net